

# UN NOUVEAU JURY POUR LA COMMISSION MÉCÉNAT DE LA FONDATION DES ARTISTES

Fortement investie dans le soutien à la production d'œuvres, la Fondation des Artistes, fondation reconnue d'utilité publique, développe une politique volontariste de mécénat, notamment à travers l'important dispositif d'aide aux projets qu'elle a mis en place en décembre 2011.

Ce **dispositif privé d'aide à la production, le plus important en France puisque la Fondation y consacre chaque année près de 500 K€**, concerne les travaux d'artistes confirmés ou émergents, français ou étrangers qui développent un projet en France. Il vise à encourager la production d'œuvres ambitieuses, innovantes, expérimentales, ou nécessitant un temps de recherche ou de gestation significatif.

**Les aides sont attribuées après avis d'une commission**, composée de la directrice de la Fondation, de deux représentants du ministère de la Culture (Direction générale de la création artistique et Inspection générale de la création artistique) et de quatre personnalités qualifiées, désignées pour deux ans par le Conseil d'administration de la Fondation des Artistes.

**En 2020/2021, le jury sera composé de Marie Gautier**, commissaire d'exposition et directrice artistique associée du Salon de Montrouge ; **Jean-Pierre Greff**, historien de l'art et du design, directeur de la HEAD à Genève ; **Sophie Kaplan**, directrice de La Criée à Rennes ; et **Ange Leccia**, artiste.

Cette commission statue sur les dossiers transmis par les artistes dans les délais impartis, pour la commission de printemps et pour celle de l'automne.

L'aide obéit aux caractéristiques suivantes :

- Les œuvres financées sont du domaine des **arts plastiques**.
- Il s'agit d'une **aide à la production**, versée directement à l'artiste ; elle a pour ambition de favoriser le développement des projets dans leur phase de préparation (production, résidence, recherche...) et intervient au premier stade de développement du projet. Elle ne peut en aucun cas financer des frais de post-production, ni de diffusion.
- Sont éligibles les **artistes français ou étrangers** vivant, travaillant ou ayant un projet de longue durée en France (d'une durée minimale de six mois), **sans critère d'âge**.
- Les critères de choix sont **la qualité artistique du projet**, le réalisme de son budget, l'implication dans le processus financier de production d'éventuels partenaires, ainsi que les perspectives de diffusion et de visibilité du projet. La commission prend également en compte la compatibilité de l'aide avec d'autres dispositifs de soutien existants, publics ou privés.
- Le montant de l'aide ne peut être supérieur à 80 % de la dépense de production concernée. Il n'y a pas de montant minimum, ni maximum pour l'aide.
- Chaque projet sélectionné fait l'objet d'un suivi par la Fondation ; l'artiste étant invité à donner des éléments précis sur l'état d'avancement jusqu'à sa réalisation complète.

**Les dates de dépôt des dossiers de candidatures** qui seront soumis aux prochaines commissions sont **le 7 février et le 11 septembre 2020**.

Le dossier de candidature présenté par l'artiste, dont le format est libre, doit obligatoirement comprendre :

- le formulaire complété de préinscription, disponible sur le site de la Fondation,
- un curriculum vitae et des éléments portant sur ses travaux récents ou plus anciens les plus importants,
- un descriptif détaillé du projet accompagné, le cas échéant, d'éléments iconographiques,
- un budget précis en dépenses et recettes,
- un calendrier prévisionnel de réalisation,
- l'indication des lieux de diffusion du projet s'ils sont connus au moment du dépôt du dossier,
- tout autre élément pertinent susceptible d'éclairer la commission.

Les dossiers complets doivent être adressés à :

**Fondation des Artistes**  
Commission mécénat  
Hôtel Salomon de Rothschild  
11, rue Berryer  
75008 Paris

*Informations complémentaires :*

<https://www.fondationdesartistes.fr/missions/aider-a-la-production-doeuvres-dart/>

**Marie Gautier** est commissaire d'exposition et directrice artistique associée du Salon de Montrouge, depuis 2016. Depuis 2011, elle collabore avec le commissaire indépendant Ami Barak. Cette ancienne élève de l'École du Louvre, diplômée d'un Master 2 professionnel en sciences et techniques de l'exposition de la Sorbonne à Paris, a participé à la production de nombreux projets d'expositions en France et à l'étranger. Elle a aussi organisé la production de plusieurs projets du collectif d'artistes australiens A Constructed World, à travers le monde.

**Jean-Pierre Greff** est un historien de l'art et du design, professeur et curateur, né en 1957. Il est l'auteur de nombreuses préfaces et essais sur la photographie, l'art et la littérature (ouvrages illustrés, livres d'artistes), l'art et la communication, la couleur, l'art en France sous l'Occupation et l'Après-Guerre. Après avoir dirigé de 1993 à 2004 la Haute école des arts décoratifs de Strasbourg, Jean-Pierre Greff prend la direction de la HEAD – Genève en 2007, née de la fusion entre l'École supérieure des beaux-arts (qu'il dirige dès 2004) et la Haute école d'arts appliqués, deux institutions plus que bicentennaires.

Historienne de l'art et commissaire d'exposition, **Sophie Kaplan** a été directrice du centre d'art d'Altkirch en Alsace, de 2007 à 2012, avant de prendre la direction en 2012 de La Criée, centre d'art contemporain d'intérêt national, situé à Rennes. Auparavant, Sophie Kaplan a multiplié les expériences dans le champ de la création contemporaine dans de prestigieuses institutions parisiennes : à la Fondation Cartier, à la Galerie du Jeu de Paume ou à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris en tant que chargée des expositions.

**Ange Leccia** est un artiste dont le travail se développe entre art contemporain et cinéma. Ses installations vidéo ont été présentées dans diverses institutions (Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, Centre Pompidou (Paris), Musée Guggenheim de New York, Documenta de Kassel, Skulptur Projekte de Münster, Biennale de Venise, MAC/VAL, Palais de Tokyo ...). De 2001 à 2017, il dirige le Pavillon Neuflyze OBC, résidence d'artistes et laboratoire de création du Palais de Tokyo qui a assuré un travail de prospection essentiel en mettant l'accent sur la scène émergente de l'art contemporain.